



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCIENTRIER

Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil/courrier

- 4 FEV. 2025

ARRIVEE

5

*Délibération n°067 /2024*

**OBJET : Tarification pour la location des salles communales**

*L'an deux mil vingt-quatre, et le quatorze Novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des commissions à SCIENTRIER, sur convocation adressée à tous ses membres, le sept novembre précédent, par Madame Patricia DEAGE, Maire en exercice de la Commune de SCIENTRIER.*

**Conseillers en exercice : 11**

**Présents : 10**

BARBIER Sarah, BERARD Nicolas, BRANTUS Michel, BRON Isabelle, DAKIN-GARVAL Sylvain, DEAGE Patricia, DESALMAND Stéphane, DESALMAND Nadège, FLOQUET Sandra, PIEUCHOT Sophie

**Absents : LAMBERT Adrien**

**Absents excusés :**

**Procuration :**

**Secrétaire de séance : DAKIN-GARVAL Sylvain**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que les salles de la Municipalité peuvent, dans le cadre de la gestion du domaine communal, être louées à des différents utilisateurs qui en feraient la demande pour l'exercice d'activités récréatives, éducatives, culturelles, sportives et plus généralement de loisirs ainsi que pour la tenue de réunions, formations et de conférences.

L'utilisation prioritaire doit d'abord être envisagée pour les besoins des services communaux ou les activités municipales d'intérêt général.

Les modalités d'utilisation de cet équipement doivent être définies afin que les mises à disposition à ces catégories d'usagers se déroulent dans des conditions optimales.

Pour rappel, les tarifs des salles communales sont :

	Mars à Octobre	Octobre à Février	Supplément	Association extérieure manifestation	Association annuelle 2 heures	Caution
<b>Salle polyvalente</b>	350	400	50	500	400	1 000
<b>Salle des associations</b>	100		X	100	400 / an	100
<b>Salle de convivialité Stade de football</b>	100		X	100	400 / an	100
<b>Mairie – Salle des commissions</b>	Demi-journée moins de 10 personnes : 100 euros Demi-journée plus de 10 personnes : 130 euros Journée moins de 10 personnes : 140 euros Journée plus de 10 personnes : 180 euros					1 000
<b>Mairie – Salle des Mariages</b>	Demi-journée moins de 10 personnes : 100 euros Demi-journée plus de 10 personnes : 130 euros Journée moins de 10 personnes : 140 euros Journée plus de 10 personnes : 180 euros					1 000
<b>Salle polyvalente Bureau 1 Etage 1</b>	400 euros par an					1 000
<b>Salle polyvalente bureau 2 Etage 1</b>	50 euros pour une demi-journée et de 75 euros pour une journée					

Madame le Maire propose à l'assemblée une nouvelle la tarification prévoyant une augmentation générale des tarifs d'inscription.

	Mars à Octobre	Octobre à Février	Supplément	Association extérieure manifestation	Association annuelle 2 heures	Caution
<b>Salle polyvalente</b>	350	400	50	500	400	1 000
<b>Salle des associations</b>	100		X	100	400 / an	100
<b>Salle de convivialité Stade de football</b>	100		X	100	400 / an	100
<b>Mairie : Salle des commissions - Salle des Mariages</b>	Demi-journée moins de 10 personnes : 100 euros Demi-journée plus de 10 personnes : 130 euros Journée moins de 10 personnes : 140 euros Journée plus de 10 personnes : 180 euros					1 000
<b>Salle polyvalente Bureau 1 - Etage 1</b>	600 euros par an					1 000
<b>Salle polyvalente bureau 2 - Etage 1</b>	720 euros par an					1 000

Madame le Maire propose de conserver la même tarification pour la location des bancs et des tables soit :

- 5 euros la table
- 5 euros les deux bancs

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, à l'unanimité, valide la nouvelle tarification pour une application au 1<sup>er</sup> Décembre 2024.

Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil courrier

- 4 FEV. 2025

ARRIVEE  
5

Ainsi fait et délibéré,  
Les jours, mois et an que susdit  
Pour extrait conforme  
Le Maire  
Patricia DEAGE

Le Secrétaire,

*Delin*

*Deage*